



ASCE 37
couleur passion

Association Sportive, Culturelle et d'Entraide d'Indre et Loire

61 avenue de Grammont
CS 74105
37041 Tours cedex 1

Contacts « activité »

Bernard DANCETTE
☎ : 06 82 39 32 01



JOURNÉE "RETRAITÉS" et "ACTIFS" le jeudi 30 mai 2024

Visites du château de Fougères-sur-Bièvre et du Musée de la pierre à Fusil à Meusnes

07h30 : Rendez-vous Parking situé face au parking relais "Piscine du Lac" Tours. (voir plan au dos).

Organisation du covoiturage (voir au dos) Départ 07h45 précises

Programme :

09h15 : arrivée à Fougères sur Bièvre. Café et viennoiseries offert aux participants

10h00 à 11h30 : Visite du Château et des jardins.

12h30 à 14h30 : Déjeuner au restaurant de Meusnes

15h00 à 16h00 : 1er groupe

16h00 à 17h00 : 2^e groupe visite animée du Musée de la Pierre à Fusil

17h00 à 17h30 : Collation amicale de fin de journée.

17h30 à 18h45 : retour vers la capitale de la Touraine

18h45-19h00 : arrivée à Tours.

Tarif : ascéiste et ayant-droit : 30€ non ascéiste : 50€ (dont 1 € d'adhésion à la journée)

date limite d'inscription : au plus tard le vendredi 26 avril 2024

JOURNÉE Retraités et Actifs – le jeudi 30 mai 2024

BULLETIN RÉPONSE à retourner **au plus tard le vendredi 26 avril 2024** sous enveloppe à :

Bernard DANCETTE - 282, rue Giraudeau 37000 Tours (bernard.dancette@gmail.com)
accompagné du chèque à l'ordre de ASCE 37

Nom - Prénom des participants:

Tél portable : Adresse courriel :

Nbre de participants : Ascéistes et ayant-droit : 30€ X = €

Nbre de participants non ascéiste : 50€ X = €

Pas de remboursement en cas de désistement (sauf cas de force majeure)

**Parking situé en face du parking relais “Piscine du Lac” Tours.
Quartier des Fontaines.**



JOURNÉE « retraités et actifs » du jeudi 30 mai 2024

Organisation du covoiturage

Afin de rendre la journée plus conviviale

Souhaitez-vous être covoituré : OUI NON (1)

merci de donner ci-dessous, votre adresse et n° de téléphone pour un éventuel regroupement

souhaitez-vous covoiturer des participants : OUI NON (1)

(1) rayer la mention inutile